



CAS en TVA

Certificate of Advanced Studies

PROGRAMME 2025 - 2026



- Une formation de pointe dans le domaine de la TVA, par des praticien-ne-s pour des praticien-ne-s
- Une nouvelle collaboration de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel et de la Haute école de gestion Arc

Présentation du CAS en TVA

Objectifs généraux et domaine d'études

Le CAS en TVA est un programme unique en Suisse romande offert par la **Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel** et par la **Haute école de gestion Arc**. Le but de cette formation postgrade certifiante (Certificate of advanced studies) est de fournir aux participant-e-s une expertise dans le domaine très important de la TVA. Les intervenant-e-s sont tout-e-s des praticien-ne-s reconnu-e-s ayant de nombreuses années d'expérience dans le domaine.

Public cible

Le programme s'adresse à toute personne intéressée par la TVA. Il peut s'agir de comptables ou juristes employé-e-s dans des fiduciaires, auprès d'entreprises ou dans le domaine du conseil fiscal (avocat-e-s, notaires, expert-e-s fiduciaires, expert-e-s comptables, etc.).

Les cours ont lieu les mêmes jours que le CAS en Fiscalité des PME qui existe depuis une dizaine d'années. Les deux cursus étant complètement indépendants, le CAS en TVA peut être suivi avant, après ou isolément du CAS en Fiscalité des PME.

Contenu

Le CAS en TVA est composé de deux modules : le premier module passe en revue les bases de la TVA, ses principes et son fonctionnement, alors que le deuxième, organisé sous forme de journées thématiques, se concentre sur les différents domaines et secteurs essentiels en pratique. Vous trouverez plus de détails sur le programme et son contenu sous forme de mots clés en pages 4 et 5.

Le CAS en TVA est complété par la Journée de la Fiscalité des PME qui fait également partie du CAS en Fiscalité des PME.

Conditions d'admission

- Bachelor ou équivalent d'une Haute école.
- Titre ou expérience pratique jugée équivalente (admission sur dossier).

Méthode d'enseignement

Chaque cours est enseigné par un-e spécialiste différent-e, issu-e du monde du conseil ou de l'administration. Tous les cours sont enseignés avec une approche résolument pratique et sont agrémentés d'exercices et d'études de cas tirés de l'expérience des intervenant-e-s.

Responsables scientifiques



Prof. Dr Thierry Obrist
Université de Neuchâtel



Prof. Benjamin Chapuis
Haute école de gestion Arc



Isabelle Homberger Gut
Homberger TVA Sàrl

Plan d'études cycle 2025-2026

CAS en TVA

MODULE 1 – 8 jours – 5 ECTS

LU | 08.09.2025 Principes de base / assujettissement

08h45 - 12h00

Annie Rochat Pauchard

13h30 - 16h45

Principes de base, système de la TVA, notion de territoire suisse, assujettissement, libération de l'assujettissement, début / fin, assujettissement pour acquisitions de l'étranger, assujettissement des collectivités publiques (principe de base), imposition de groupe (principe de base), assujettissement des plateformes électroniques, attribution des prestations.

MA | 09.09.2025 Prestations et non prestations / objet de l'impôt

08h45 - 12h00

Alexandra Pillonel

13h30 - 16h45

Prestations, contre-prestation, non-chiffres d'affaires, prestations imposables / exonérées / exclues, option, pluralité de prestations, objet de l'impôt sur les acquisitions de prestations de l'étranger, franchises à l'importation.

MA | 21.10.2025 Base de calcul / taux de l'impôt

08h45 - 12h00

Jérôme Heumann

13h30 - 16h45

Base de calcul, prestation à des personnes étroitement liées, imposition de la marge, taux de l'impôt, facturation et mention de l'impôt, méthode des taux de dette fiscale nette et des taux forfaitaires, passage d'une méthode à l'autre, procédure de déclaration.

ME | 22.10.2025 Impôt préalable

08h45 - 12h00

Anick Baumann

13h30 - 16h45

Déduction de l'impôt préalable : principes, conditions, exclusions, double affectation, correction et réduction de l'impôt préalable, parts privées, méthodes de calcul, déduction de l'impôt préalable fictif, changement d'affectation, prestation à soi-même, déduction ultérieure de l'impôt préalable.

MA | 11.11.2025 Opérations transfrontalières

08h45 - 12h00

Nic Weber

13h30 - 16h45

Notion de territorialité, lieu des livraisons et prestations de services, distinction livraison / prestations de services (rappel), importations – yc opérations en chaîne, procédure de report, exportations – yc opérations en chaîne, impôt sur les acquisitions, droit douanier – incoterms.

ME | 12.11.2025 Comptabilité et décomptes TVA

08h45 - 12h00

Jean-Luc Boschung

13h30 - 16h45

Période de décompte, comptabilité en matière de TVA (pas les notions générales), taxation par estimation, conservation et archivage des documents, remise de l'impôt, décomptes TVA yc décompte annuel, corrections des décomptes TVA, réconciliation TVA.

ME | 10.12.2025 Procédure

08h45 - 12h00

Valérie Paris

13h30 - 16h45

Droits et obligations du contribuable, droits et obligations des tiers, compétences AFC / OFDF, contrôles TVA, prescription de la créance fiscale, procédure contentieuse, mesures administratives, secret fiscal, assistance administrative en entraide judiciaire, infractions en matière de TVA et leurs conséquences.

JE | 11.12.2025 Répétitoire

08h45 - 12h00

Umberto Ottaviani & Isabelle Homberger Gut

13h30 - 16h45

Workshop sur contrôles vécus avec cas concrets (côté AFC et conseillers fiscaux / contribuables).

ME | 14.01.2026 Examen écrit (5 crédits ECTS) - Module 1

08h45 - 12h00

ME | 11.02.2026 Collectivités publiques

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Olivier Comment

Définition des entités valant collectivités publiques, prestations à l'intérieur de la même collectivité publique, puissance publique, service avec / sans financement spécial, subvention, réduction de la déduction de l'impôt préalable, méthode forfaitaire versus effective, partenariat privé / public.

JE | 12.02.2026 Sport, culture et entités à but non lucratif

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Fabrice Zingg

Assujettissement des sportifs, resp. des organisateurs - seuil, activité entrepreneuriale versus non entrepreneuriale, opérations exclues versus imposables, option, manifestations sportives, combinaison de prestations, méthode de décompte simplifié, subvention et réduction de la déduction de l'impôt préalable, don, promotion de l'image.

ME | 11.03.2026 Sociétés holding / groupes d'imposition / restructuration / domaine bancaire et assurance

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Alexandre Sadik

Notion d'activité entrepreneuriale, notion de participations, imposition de groupe – approfondissement, restructuration, fusion, acquisition, scission, transfert de patrimoine, activité d'intermédiaire / distinction avec apporteurs d'affaires, acquisition de l'étranger, calcul par approximation pour les banques (principe), trusts, tâches administratives, achat et vente de biens provenant de sinistres, refacturation d'assurances, paiement en cas de sinistre, non-contre-prestation.

JE | 12.03.2026 Santé / formation

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Isabelle Homberger Gut

Santé : Opérations exclues / imposables, notion de traitement médical et conditions, les prestations des hôpitaux, des cabinets de groupe, des maisons de retraite, d'aide à domicile, mise à disposition d'infrastructure, externalisation.

Formation : Opérations exclues / imposables, notion de formation, lieu de la prestation, pluralité de prestations, internat, coopération dans la recherche et le développement.

ME | 22.04.2026 Immobilier

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Patrick Conrady

Distinction chiffre d'affaires exclu / chiffre d'affaires imposable - rappel, vente et location d'immeubles, notion de début des travaux, distinction contrat d'entreprise et vente immobilière exclue, promotions immobilières, option, déduction de l'impôt préalable, changement d'affectation, procédure de déclaration, conservation des documents.

JE | 23.04.2026 TVA européenne – l'entreprise suisse active sur le marché européen

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Laurent Lattmann

Les principes, introduction, concordances et divergences par rapport à la TVA suisse, ce que doit prendre en compte une entreprise suisse lors de livraisons et de prestations de services à des clients établis dans l'UE, aperçu des différences nationales en matière de livraisons locales par une entreprise non établie dans le pays, assujettissement subjectif à l'impôt dans un pays de l'UE, transactions intracommunautaires (LIC / AIC), commerce électronique, remboursement de la TVA étrangère aux entreprises suisses, remboursement de la TVA suisse aux entreprises étrangères.

JE | 07.05.2026 Séminaire annuel public « Journée de la Fiscalité des PME »

08h45 - 16h45

Divers intervenant-e-s

Thème 2026

ME | 03.06.2026 Workshop récapitulatif

08h45 - 12h00

13h30 - 16h45

Isabelle Homberger Gut

Cas pratiques et examen de sujets sélectionnés par les étudiant-e-s

ME | 10.06.2026 Examen écrit (5 crédits ECTS) - Module 2

08h45 - 12h00

ME | 19.08.2026 Examens écrits de rattrapage - Modules 1 + 2

08h45 - 12h00

Intervenant-es

Baumann Anick	Cheffe d'équipe suppléante, Division principale TVA (Master en économie) <i>Administration fédérale des contributions, Berne</i>
Boschung Jean-Luc	Chef de domaine, Division principale TVA (Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité) <i>Administration fédérale des contributions, Berne</i>
Comment Olivier	Directeur et expert TVA <i>PWC, Lausanne</i>
Conrady Patrick	Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (Master of Law, expert fiscal diplômé) <i>TVA Solutions Sàrl, Lausanne et Genève</i>
Homberger Gut Isabelle	Associée, spécialiste TVA (Lic. iur., experte fiscale diplômée, chargée de cours TVA, membre de la commission technique «impôts indirects» d'EXPERTsuisse) <i>Homberger TVA Sàrl, Fribourg</i>
Heumann Jérôme	Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité / TVA (Master of Law) <i>Heumann Conseil Sàrl</i>
Lattmann Laurent	Associé d'un cabinet de conseil en fiscalité (Agent fiduciaire avec brevet fédéral) <i>Tax Partner SA, Zurich</i>
Ottavianelli Umberto	Chef de Division du contrôle externe (Expert fiscal TVA-AFC (DAS)), division principale de la TVA <i>Administration fédérale des contributions, Berne</i>
Paris Valérie	Juriste, Co-cheffe Division Droit TVA (Lic. iur., CAS en protection des données) <i>Administration fédérale des contributions, Berne</i>
Pillonel Alexandra	Associée (Lic. iur., MAS in Business Law) <i>Oberson Abels SA, Neuchâtel</i>
Rochat Pauchard Annie	Juge, Cour I (Brevet d'avocate, Docteur Honoris Causa) <i>Tribunal administratif fédéral, Saint-Gall</i>
Sadik Alexandre	Associé, responsable TVA Suisse romande (Expert fiscal diplômé) <i>BDO SA, Genève</i>
Weber Nic	Spécialiste TVA (Lic.iur., expert TVA HES, MAS en TVA, CAS en fiscalité des PME) <i>BDO AG, Berne et Bulle</i>
Zingg Fabrice	Directeur, spécialiste TVA (Brevet fédéral de spécialiste en finance et comptabilité) <i>TVA Conseils Sàrl, Fribourg</i>

Informations

Organisation

- Le programme est composé de 15 jours de cours de septembre à juin et d'un séminaire public.
- Les cours ont lieu deux jours de suite par mois.
- Deux sessions d'examens écrits ont lieu en janvier et en juin.
Une éventuelle session de rattrapage a lieu au mois d'août.

Lieu

Les cours sont donnés dans le bâtiment de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel.

Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel

Avenue du 1^{er}-Mars 26
2000 Neuchâtel

En face de la sortie du funiculaire (2 min. depuis la gare de Neuchâtel).

Inscription et coût de la formation

L'inscription se fait en ligne uniquement via nos sites.

Les frais d'inscription se montent à CHF 7'400, frais d'examens et repas de midi inclus.

Délai d'inscription : 15 juin 2025

Information

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter

Haute école de gestion Arc

Mme Sandrine Schaeren Romano
Espace de l'Europe 21
CH-2000 Neuchâtel
+41 32 930 20 38
cas.tva@he-arc.ch

www.he-arc.ch/gestion/cas-TVA



CAS en TVA

Certificate of Advanced Studies

www.he-arc.ch/gestion/cas-TVA
cas.tva@he-arc.ch